

UNE FAMILLE VALAISANNE VERS 1300 LES BOCHATEY DE SALVAN

◀> RAYMOND LONFAT ◀>

C'est en dessous du quartier de la *Combaz* de Salvan, vers un *botzat* – forêt de jeunes bois, bouquet d'arbres, bosquet, terrain couvert de buissons, d'arbrisseaux – que s'est établi celui dont le patronyme deviendra Bochatay. Ce nom de famille a donc une origine toponymique¹. Les attestations graphiques notées vers la fin du XIII^e et début du XIV^e siècle sont : *Bochatres*, *dou Boschate*, *dou Boschatez*, *Boschante*, *Boschatey*, *dou Boschatey*, *dou Bochatay*, *dou Boschates*².

Si, actuellement, la documentation relevée ne permet pas de relier le premier porteur du nom à une autre famille existante de la région, il est probable que ce dernier descende ou soit apparenté à une famille habitant la *Vella* de Salvan, elle-même issue vraisemblablement des *de Salvan*. Dans tous les cas de souche très ancienne, la famille Bochatay donnera naissance aux Cergneux et aux Bochatay³.

Selon la légende, les Bochatay seraient issus de la famille *Wilhelme* dit *de Vauvrièr*, mentionnée depuis 1265 : la documentation consultée est cependant muette à ce sujet et la chose est peu probable. La tradition rapporte aussi que cette famille, la plus ancienne à Salvan, occupait jusque vers 1888 la première place au cimetière, soit devant l'église. *L'Armorial*⁴ ignore les attestations graphiques relevées ci-dessus et n'est pas très heureux avec la description des

¹ Il faut signaler que d'autres familles portant un nom de même origine étymologique voient le jour dans la région. Au XV^e siècle sont notées – à titre non exhaustif – diverses familles dont nous ne suivons pas la descendance, ceci nécessitant le dépouillement d'autres sources d'archives importantes. Il s'agit notamment d'une famille de Mex, représentée par Guillaume *Bochater* noté le 13 décembre 1464, apparaissant par la suite à Evionnaz où son fils Claude habite en 1490. Il s'agit aussi en 1443 de la famille d'un Jean *Bochactey* d'Arbignon, peut-être accompagné d'un Perrussod, ainsi que de celle de Rolet *Boschati*, noté à Martigny-Bourg vers 1450 ; un Pierre *Bochaty* est mentionné dans la même région à cette époque. Il n'est pas impossible que ces derniers soient originaires de Salvan ou du Trétiën.

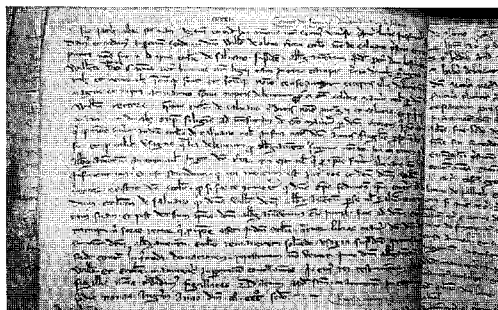
² Comme pendant plusieurs siècles, ce nom de famille est écrit avec le « -e » de Bochatay, nous indiquons naturellement comme nom original celui mentionné dans les premières attestations.

³ A ce stade de nos recherches, nous ignorons si les Bochatay, branche qui apparaît plusieurs siècles après le démarrage du nom Bochatay, donnent à leur tour naissance à une branche de Bochatay « nouveaux ».

⁴ *Nouvel Armorial Valaisan*, 1974, p. 41

origines de cette famille. Selon lui, elle a une origine trétianintze – version paraissant évidente – et son berceau serait l’endroit actuellement appelé le *Bochatey* du Trétien. Mais l’espace géographique ayant largement évolué aux cours des siècles, toute la ques-

tion est de pouvoir identifier précisément le « fameux » *botzat* des Bochatey. Or, les actes du XIII^e siècle concernant cette famille et ses terres se situent dans la région de la Combaz de Salvan! Ainsi, le 19 octobre 1304, un pré est mentionné *ou Boschate*, à l’endroit appelé *Mares*; ce lieu-dit se trouve à



4 août 1302, les terres de feu Pierre Bochatey sont remises au curé de Salvan. (MM, AASM)

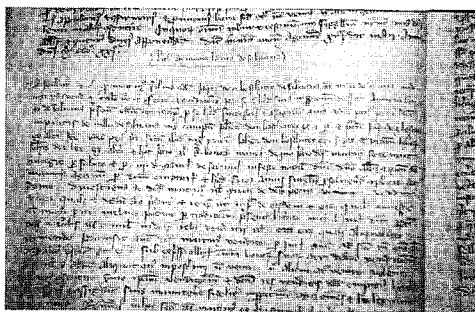
Salvan, en dessous du quartier de *la Cotze* et de celui de la Comba, entre le torrent de la *Zentarlaz* et celui venant de la source de la *Revenasse*, appelé le torrent de *vers li Coquoz*. Cet acte du début du XIV^e siècle suffit donc à prouver l’existence d’un autre *botzat* ainsi qu’à contrecarrer l’affirmation de l’*Armorial*.

Quoi qu’il en soit, le « petit bois », dont le nom détermine désormais ses habitants, disparaît de cet endroit de la *Combaz*, à la suite d’un défrichement. Il s’agissait en fait de l’une des terres les plus intéressantes de la région de la *Vella* et par conséquent de l’une des plus anciennes à être occupée. Preuve en sont ses fréquentes mentions dans les actes du début du XIV^e siècle, mentions concernant aussi les maisons qui s’y trouvent. Par ailleurs, ce toponyme étant antérieur à celui qui est sis au Trétien, il est certain que c’est là que ladite famille Bochatey a vu le jour. Des actes ultérieurs montrent qu’elle acquerra et recevra par mariage de nombreuses possessions au Trétien; un Bochatey s’y installera vers la moitié du XIV^e siècle, apportant son patronyme à l’endroit de sa nouvelle habitation.

Le premier représentant de la famille est connu le 20 octobre 1278: il s’agit de Pierre (1) Bochatey, alors témoin. Jean (1), son frère probable, apparaît en 1301, tandis que Jacques Bochatey, sans doute leur père, est connu en 1321; il est alors décédé. A cette même date, Martin, autre fils de Jacques est noté.

Première souche de la famille, Pierre (1) a épousé Guillaumette Magnoz qu'il laisse veuve avant le 4 août 1302. Il est en effet dit, dans un acte établi à Saint-Maurice, que Jacques, abbé, et le chapitre, concèdent en fief perpétuel à Guillaume d'Ollon, recteur de l'église de Salvan, pour cent sous, un service annuel de cinq sous et deux coupes de seigle en faveur de l'église de Salvan, ainsi que les autres usages, l'albergement de feu Pierre Bochatay et de sa femme. Si l'évêque de Sion oblige le recteur à quitter l'église de Salvan, celui-ci conservera sa vie durant cet albergement, à moins que son successeur ne le rachète pour quatre livres.

En ce qui concerne la seconde souche, c'est le 13 novembre 1301 que Jean (1) est cité, pour la seule fois, comme propriétaire d'une terre située es Foyez. Son décès, de même que celui de son fils Girold, sont connus peu après. En effet, le 9 février 1303, Jacques, abbé de Saint-Maurice, et le chapitre, concèdent à Pierre et Perret de Comba et à Jean Fres, pour quarante sous, le service et le plaid, selon la coutume de Salvan, le fief échu à l'abbaye par la mort de Girold Bochatay, fils de feu Jean (1), cousin de Pierre, Perret et Jean. Jean (1), qui avait probablement épousé une fille de Comba, est décédé; son fils Girold est également décédé et n'a pas de descendants directs. Ledit albergement consiste en diverses terres citées ou Chablo et es Bossonez, près des terres de Jean du Chablo, des du Truchoz et des de Comba, et seize cuillers de lait dans l'alpe de Fénestral; à part l'entrage de quarante sous, douze deniers de services sont dus chaque année à la Nativité et deux sous de plaid au changement de seigneur.



29 avril 1321, des prés de Martin fils de Jacques et de Jean Bochatay sont mentionnés dans le clos de la Vella de Salvan. (MM, AASM)

Brièvement noté le 29 avril 1321, Martin, fils de feu Jacques Bochatay, vend à Aymon Loro une pièce sise dans les prés de la Villa de Salvan, à côté du champ de Jean (2) Bochatay et du pré de Jacques des Leysettes, plus un pré sis au même lieu à côté du pré de Jean (2) d'une part et le pré des enfants de

